

Un appel pressant au parti québécois.

Madame Pauline MAROIS

Chef du Parti Québécois,
Chef du deuxième groupe d'opposition

Monsieur Sylvain Simard

Député de la circonscription de Richelieu
Porte-parole du Parti Québécois en matière de l'indexation au Conseil du trésor,

Ci-dessous, vous pouvez lire le message du président de l'AREQ, secteur Lajemmerais, qui vient de paraître dans leur journal « **La Marguerite** ». Dans toutes les associations, la grande majorité des retraités et membres de la base veulent que leurs dirigeants revendiquent la pleine indexation de leur rente de retraite dès maintenant. À l'exemple du secteur de Lajemmerais, les membres de la base ne sont pas d'accord avec les positions prises par leurs représentants auprès du Conseil du trésor et de la CARRA, soit, demander seulement la demi-indexation, et une table pour discuter éventuellement la pleine indexation.

Les retraités de la base sont bien conscients que dans ce cheminement, **ils seront probablement tous décédés avant de toucher leur pleine indexation.** Ils disent avoir été floués une première fois en 1982 et ils ont de plus l'impression qu'ils vont encore se faire flouer une autre fois avec la demi-indexation.

La seule solution : c'est d'ajouter et d'autoriser un troisième représentant des retraités, qui proviendrait de l'ADR (Association démocratique des retraités) qui revendique la pleine indexation, sur le comité indépendant qui vient d'être formé à l'unanimité de l'Assemblée nationale le 16 octobre dernier.

Ce troisième représentant des retraités ferait valoir les études et analyses qui ont été réalisées sur la faisabilité de payer la pleine indexation dès maintenant. Pour ce faire, les deux autres partis de l'Assemblée nationale ont déjà manifesté leur accord à notre président.

Avec l'assentiment du Parti Québécois, il serait possible de nommer un troisième représentant des retraités sans enlever les postes qui ont déjà été accordés aux représentants de la coalition des huit associations qui prône la demi-indexation.

Les retraités de l'État se souviennent de l'année 1982 et ils l'ont déjà manifesté à plusieurs reprises. **Si le présent comité indépendant étudie seulement la thèse de la demi-indexation, ils peuvent s'en souvenir longtemps.**

J'ose croire, Madame Marois et Monsieur Simard, que vous prendrez en bonne considération la présente suggestion.

Je vous transmets mes meilleures salutations,

Rémi Beaulieu, conseiller ADR
Boucherville (courriel 20 novembre 2007)

UN VOL QUI DURE DEPUIS 25 ANS

Récemment au Conseil provincial, nous discutons de la motion déposée à l'Assemblée nationale, ayant pour but de créer un groupe de travail « dont le mandat sera de déterminer les principaux paramètres et faits pertinents reliés à l'indexation des régimes de retraite des secteurs public et parapublic pour les années comprises entre 1982 et 1999... de différents scénarios allant du statu quo à la pleine indexation rétroactive... et je me réjouissais de ces trois derniers mots...

Or, on m'a dit que nous, les partisans de la pleine indexation, nous étions fatiguants, dérangeants, harcelants et on m'a demandé pourquoi je revenais toujours à la charge.

Ma réponse fut la suivante :

Premièrement

En 2003, le jour même de mon élection, les membres de mon secteur en assemblée générale annuelle ont voté à 98,5 % pour la pleine indexation et ont reconduit ce mandat lors de ma réélection en 2007. Je me dois donc à moi-même, mais surtout je leur dois de défendre cette position et de réclamer à grands cris la pleine indexation.

Deuxièmement

Le vol s'est fait et se fait encore de façon insidieuse. Ce ne fut pas l'apparition soudaine de Robin des Bois pour soulager un riche baron de sa bourse. Que non.

À chaque jour depuis ce jour, il y a 25 ans, le gouvernement du Québec, le mien, le vôtre, nous prive de l'usufruit de l'argent que nous avons sagement mis de côté pour notre retraite. On se fait voler un peu chaque jour et notre pouvoir d'achat baisse quotidiennement du fait que notre revenu principal n'est plus plus indexé. Cent (prononcez cenne) par cent (cenne) on m'a ainsi volé 15 000 \$ à ce jour et combien à chacun d'entre vous?

Certains disent que je devrais demander que l'on ne m'en remette qu'une partie; et bien non, je veux tout, comme vous. Nous voulons tout. Nous voulons notre dû, notre argent. Nous voulons ce qui est à nous; c'est tout simple et nous continuerons à exiger LA PLEINE INDEXATION RÉTROACTIVE.

Albert Churchill, président



La vieillesse est noble, lorsqu'elle se défend elle-même, garde ses droits, ne se vend à personne, et jusqu'au dernier souffle domine sur les siens.

Cicéron, Marcus Tullius 108-43 avant J.-C.